



Comité Consultatif Patrimoine

Compte-rendu

Réunion du

Lundi 20 janvier 2025 à 18 h

Diffusion:

aux membres du CoCon Patrimoine :

Maryse Baesberg ; présente
Maurice Yendt ; absent excusé
Gérard Verger ; présent
Nicole Costerousse ; présente
Dominique Arnaud-Thuillier ; présent
Vincent David ; présent
Elisabeth Perrot ; absente excusée
Jean-Claude Bartoletti ; absent excusé
Jean-Michel Aubert ; présent
Patrick Thevenet (sans aucun accent) ; présent
Elie Maroglou ; absent excusé
David Gourdant ; absent excusé
Jean-Claude Maurin ; présent
Chantal Petiot ; présente
Dominique Grange ; présent

Diffusion:

- à Claude Didier de l'association du Patrimoine au Pays des Trois Bec.
- à Allison Choquart du Café Culturel de La locomotive et du Forum.

Elus :

François Brocard, Maire, présent

Annette Gueydan, Adjointe, présente

Joëlle Massa, Conseillère municipale déléguée, présente

André Oddon, Conseiller municipal délégué, rédacteur du CR

I/ Journées Européennes du Patrimoine (JEP)
21 + 22 septembre 2024 :

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

La 41e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 sur les thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions" et "Patrimoine maritime"

Levez les yeux !

Le vendredi 20 septembre visite de l'Exposition du Temple de 2 classes de l'école élémentaire de Saillans.

Voir pour d'autres occasions : plaques d'assurances, poulies, commerces et activités d'autrefois, voûtes et arceaux, etc.

• **Temple :**

Exposition au Temple sur

«Prendre racine, hommes et plantes en exil»

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, étape à Saillans dans le Temple de l'exposition internationale itinérante conçue et réalisée par l'association : " Sur les pas des Huguenots et des Vaudois" (Dieulefit).

Plantations et sauce verte réalisés par Michel Rajot.

Cette exposition avait été présentée dans la bibliothèque municipale de Grenoble.

- **Expo à la Gare « Avant et Après »,**

Avec l'association La Locomotive (pour la partie Café culturel : Allison Choquart).

Groupe de travail du CoCon Patrimoine sur cette exposition/manifestation :

- Annette
- Maryse
- Jean-Claude B.
- Chantal
- Nicole
- François

Merci pour votre implication et votre travail.

Exposition de panneaux du groupe de travail et de l'association la Locomotive.

Un recueil des avis a été mis à la disposition des visiteurs.

Exposé débat sur la ligne et la gare PLM puis SNCF (1938) animé par François Brocard le dimanche 22 septembre à partir de 16 heures. 23 à 25 personnes y ont assisté et ont fait de quelques apartés et posé de nombreuses questions.

André demande que les flèches soient regroupées avec les panneaux de l'exposition du groupe de travail, si ce n'est déjà fait.

**Faire une page sur le Site de la Mairie de l'expo de la Gare.
Quels éléments fournir ?**

- **Salle du Conseil Municipal :**

Classé à l'inventaire supplémentaire des MH : mobilier et les décors.

Voir pour éventuellement demander le classement au même inventaire de l'escalier ?

Pourquoi :

Pour relancer la dynamique du classement de la salle du Conseil.

Pour créer un ensemble historique, l'escalier étant d'origine.

La peinture des murs a été refaite en concordance avec celle d'origine.

Novembre 2024 : Les vitraux cassés et peints sont changés par un maître verrier habilité à travailler dans les MH (il en reste 3 à changer pour parfaire les symétries).

II/ Exposition sur le 80^{ème} anniversaire de la Libération :

Exposition d'une quinzaine de panneaux et film proposés par le département sur la Libération « L'été de la libération » :

- Film en rétroprojection (Salle du Conseil Municipal) et exposition : jours ouvrables du lundi 14 au 24 octobre 2024, tous les matins, aux heures d'ouverture de la Mairie.

- Salle du Conseil municipal : le film et l'exposition

« « L'Été de la Libération. Drôme 1944 » »

Film documentaire constitué d'images d'archives rares et inédites |

Durée : 18 min.

« Du 6 juin au 31 août 1944, en moins de trois mois, résistants et alliés, soutenus par la population civile, parviennent à chasser l'occupant du sol drômois. Des Baronnies à la Drôme des Collines, du Vercors à la vallée du Rhône, cette libération se paie souvent au prix du sang. Grâce à des images d'archives rares et parfois inédites, ce film retrace les événements de l'été 1944 qui ont conduit à la libération de la Drôme. »

III/ Aménagement des Chapelains :

Aménagement terminé,
L'aire de camping-car fonctionne; elle est gérée en régie municipale.

Réfection en court de la toiture, dans le cadre de la réfection faisant suite à l'épisode de grêle du 12 juillet 2025.

Tuiles : Edilians, Omega 10, Vieux-toits au lieu et place des plaques en fibrociment.

Taille de nettoyage du grand tilleul effectué le 19 février 2025.

IV/ Circuits de découverte des cabanons de Saillans

Comment inciter les propriétaires à entretenir leur cabanons.

- Dégager la végétation devant.
- Fondation du Patrimoine _ limitation à 50 % : entrée en compte – dossier lourd.
- Disposition par le propriétaire
- Sylvain Thévenet : adossement à la LPO : création de nichoirs
- Notoriété.
- Les cabanons tendent à valoriser le paysage.
- Châtillon-en-Diois : 1 nuit des cabanons - sur le vignoble et les

cabanons : 1000 personnes – ds le cadre du Festival.

- Saillans : imaginer un festival culturel et pour cela inciter les propriétaires.
- Réfléchir à des pistes.
- Sujet récurrent des réunions du CoCon Patrimoine.

Important : ne pas faire de liste de cabanons, le risque serait d'en oublier.

Circuit de la Tour

Le fléchage de sortie de l'aire de camping-cars est installé sur un poteau existant, reste l'inversion de la flèche du poteau de la rue du 19 mars 1962.

Sera fait en mars.

Novembre 2024 : la ganivelle a été placée en totalité en bordure des plantations : au Nord de l'aire de camping-cars.

J Michel et Vincent feront le tour pour les contenus et contacteront Pierre-Alexis.

Le circuit valorise le vignoble.

V/ Charrette bleue :

La charrette bleue donnée à la mairie de Saillans est stockée au Services Techniques.

A voir où et comment l'utiliser :

En standby : placer au carrefour du Fossé (ancienne terrasse des jeunes chefs) après restauration, mais avant tout projet d'aménagement global.

Voir projet Fossé.

VI/ Restauration de l'église Saint-Géraud :

Point 14 02 2025 :

Pose des tomettes : commencée le 10/02 pour 3 semaines, puis pose des portes rénovées et de la partie en bois de l'escalier permettant d'accéder au clocher.

L'horloge a été restaurée : sera installée lorsque l'escalier sera posé.
A remonter chaque semaine.

Eclairage intérieur : en cours de réglage.

Des raquettes anti-volatiles seront installées sur les ouvertures des 4 faces du clocher par Thomas Vitraux. Suppression du point d'eau à l'entrée de l'église et installation dans la sacristie avec des toilettes (hors marché).

A) Exposition, tableaux

Eglise : Virginie LEMESLE, photographe propose une exposition des photos des restauratrices, à l'extérieur sur cimaises.

Exposition de 13 + 36 œuvres sur le mur de la Face Nord : printemps 2025 et ensuite tout l'été.

Tableaux propriété de la commune :

Présage : Voir les archives paroissiales pour l'origine des tableaux.

Dim: 1,33m x 1,92 m « l'Ascension de la Vierge » et Dim: 1,64m x 1,90 m « Le Christ ». « La Vierge immaculée » Dim: 2,00m x 1,50 m.

Patrick propose de les rapatrier et de les stocker dans le « grenier » sur la travée Nord.

Toutefois ce rapatriement ne sera possible qu'après la réfection totale de la toiture afin de limiter les problèmes d'humidité.

L'installation de 2 tableaux dans l'église de Véronne est

abandonnée.

Les 4 tableaux ne sont pas objets protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits), mais ils ont fait l'objet d'un relevé du Ministère de la Culture qui les présente sur la Plate Forme Ouverte du Patrimoine (POP) de la Base Mérimée.

Pour Décors peints sur reste à charge de la commune :

Fondation du patrimoine appel à dons : 25600 € à octobre 2024.

Si l'objectif de 46000 € la Fondation du Patrimoine abonde. Il reste donc 3 mois pour atteindre l'objectif.

VII/ Aménagement Centre Bourg - Végétalisation - Circulation et stationnement, étude de l'ADEME :

A) Centre bourg :

Secteurs 1 et 2 :

Extrait du Mag à venir de janvier 2025

« Un chantier participatif pour la végétalisation des ruelles situées au sud de la Grande Rue a eu lieu

le vendredi 29 novembre 2024.

Encadré par Samuel Bonnefoi, paysagiste, ce chantier a permis de réaliser les plantations dans les jardinières créées le long des façades des maisons lors des travaux de rénovation du centre ancien.

Les riverains avaient été conviés à y participer et une dizaine d'entre eux ont répondu présents. Matériel et végétaux étaient fournis par la commune, avec le soutien de deux agents des services techniques.

L'entreprise Liotard avait mis deux de ses ouvriers à disposition et fourni la terre végétale. Deux conseillers municipaux, Philippe Berna et André Oddon, ont eux-aussi manié le plantoir. Dans le cadre de leur projet pédagogique sur la biodiversité, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont venus l'après-midi participer à ces plantations.

Au total, 210 mètres linéaires ont été végétalisés avec près de 856 plantes de 44 espèces différentes adaptées aux contraintes des ruelles et qui n'ont pas besoin de beaucoup d'entretien.

Un paillage en copeaux de bois est venu finaliser le chantier.

Outre son côté esthétique, cette végétalisation va permettre également de rafraîchir les ruelles par le phénomène d'évapo-transpiration. » »

La plantation de la rue Barnave a été réalisée début décembre en régie municipale et avec le concours de riverains.

Secteurs 3 et 4 :

Les travaux des secteurs 3 avec Liotard TP (rues Chatou, Albert Gueymard et des Andrieux) et 4 avec Chapon TP (rues de l'Echo, Roderie et Archinard) sont en cours.

La voûte de la rue de Bonne est en cours de sécurisation (février 2025) par le Groupe Aguetaz.

Les réseaux de la rue de Bonne seront donc exécutés (Lot Liotard TP).

La remise du 6 rue de la Paix sera aussi sécurisé ce printemps (groupe Aguetaz) et donc le revêtement de la rue devrait être exécuté dans la foulée.

Des fouilles seront réalisés place Centrale. La commune consulte différents prestataires pour les réaliser.

MOE de l'Echo, pièces techniques à relire avant publication du DCE.

Pour l'ensemble du bourg : la remarque a été émise demandant d'harmoniser les potelets et les panneaux indicatifs.

C) Végétalisation

30 jeunes plants d'arbres ont fournis gracieusement par les

pépinières Daniel Soupe,

dont un des intérêts est l'expérimentation d'essences sélectionnées par les pépinières Daniel Soupe, pour s'adapter au réchauffement climatique : Colpalme d'Orient, Orme de Chine, Arbre à flamme chinois (K. bipinnata), Pistachier de Chine, Raisinier de Chine, Chêne à feuilles de châtaignier aux grandes feuilles marcescentes (qui restent sèches sur l'arbre tout l'hiver), Cognassier de Chine (ou faux cognassier) aux fruits pouvant être employés comme nos cognassiers...

Ces arbres à racines nues seront plantés en février –mars 2025 :

Jardin du périscolaire

Ecoles maternelle

Jardin public (entrée), entre les toilettes sèches et l'arrière Est de l'extension de l'école, jusqu'au chemin et en bordure du jeux de boule.

City-stade : de part et d'autre des gradins.

Un jeune plant de Pistachier de Chine sera fourni à l'association la Locomotive qui le plantera dans le talus de la terrasse.

(plant joint)

Les végétaux restant du Centre ville : bulbes crocus (250) et perce-neige (250) et les plants de Mélisse (34) seront plantés au pied de ces très jeunes arbres.

C) Etude subventionnée par l'ADEME

CDVIA, le bureau d'étude choisi a qui a présenté son diagnostic aux élus le 4 octobre 2024, à la secrétaire général et à Josselin (VTA : Volontariat Territorial en Administration) embauche soutenue financièrement par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Josselin est chargé d'épauler Natalie pour le montage des gros dossiers.

Les propositions du bureau d'études se présenteront sous forme d'aménagements ponctuels et différents scénarios début 2025.

le Fossé, le pont M. Algoud (le 8 août 2024 : 2800 véhicules) et la rue Docteur Illaire sont autant de zones difficiles pour les piétons, avec tout de même la possibilité de circuler.

Les élus étudient les différents scénarios et les fiches action (aménagement ponctuels destinés à améliorer le confort de la circulation des piétons).

Stationnements : même en période estivale le nombre de places couvre globalement les besoins.

VIII/ Le Patrimoine dans la cadre du regroupement des communes de Saillans et de Véronne :

Inventaire et état de conservation, actions d'intégration, ...
Chacune des 2 communes doit faire son inventaire.
Pour Saillans, il sera nécessaire de faire un tableau exhaustif mais en se fixant des limites + un plan ou plans ?

Cet état ne conditionne en aucun cas le regroupement des 2 communes.

Qu'est-ce qu'on en fait, pour quel usage ?
Demander à un ou des élus de Véronne de venir au prochain CoCon.

Ci-joint 2 photos du lac de Véronne / Eyguy et des gorges vue du point de vue de la Croix (quartier contigu au Sud de Château-Vieux)

IX/ Fontaines, aménagement de l'espace devant le rue Barnave et articles du bulletin de l'Office du Tourisme (Le Solaire) :

A) Fontaines

Jean-Claude Maurin travaille sur le sujet.

Il a fait un point.

Il a trouvé 2 articles du Solaire d'Albert Gueymard et de Maurice Peyrard sur le sujet.

Propositions pour la future Fontaine à l'angle des rues Beaumiroir et des Arceaux :

Fontaine classique : 2 modèles, 1 seule couleur
Fontaine connectée Neos collaboration VEOLIA et Bayard,
Création 2024, plusieurs couleurs, ce type de fontaine permet de boire sans récipient.

André : ce type de fontaine avec brumisation possible peut convenir au Boulevard de l'Echo.

Réunion du 9 octobre 2024 : Choix Bayard classique à manivelle tournante, une seule couleur pour ce modèle.

Liotard TP a fourni un devis pour sa mise en place.

Il faut attendre le vote du budget pour sa commande effective.

Les 3 fontaines (rue Barnave, rue Beaumiroir et rue du Four) seront opérationnelles.

Le Jeu installé rue Barnave sera enlevé.

Où l'installer ?

Dans le Jardin Public ?

Rue Barnave : la plantation de l'arbre ne semble pas possible (vu en réunion de chantier 24 06 2024 : dalle de béton à 10 cm au dessous du sol).

Coumari et Fossé, 2 fontaines publiques mises en service en 1725.

Envisager de commémorer les 300 ans de ces fontaines en 2025.

B) Articles du Solaire

Registre avec thèmes.

J-C. M. et Maryse rassemblent les différents Solaure (ceux de Maryse et ceux de l'Office du Tourisme) pour un état les numéros manquants.

2024 Récupération des « Solaure » à l'OT de Saillans début septembre

Regroupement avec les « Solaure » de François et de Maryse.

Quand la collection sera regroupée, en parfait état et complète :
Contacter :

Contact patrimoine : accueil 04 75 79 27 17

Laurence Pommaret, chargée de mission patrimoine mobilier et
objets : lpommaret@ladrome.fr
et/ou

Contact embellissement, mission d'ingénierie publique :

Laurence Didier 04 75 79 26 30 poste 2630 portable 06 98 96 40 78.

Ces 2 contacts peuvent nous mettre en relation avec les Archives
Départementales pour une éventuelle numérisation de ces « Solaure ».

Jean-Pierre Gueymard dispose de la collection complète des
Solaure 1968 et +

François et Maryse disposent aussi de nombreux Solaure.

Pas de Tri des articles exclusivement sur Saillans à effectuer par
thèmes.

Parce que le répertoire est déjà fait pour la plupart des Solaure.

Voir la question du répertoire pour les derniers (rédacteur Jean-
Pierre Chancel).

Numérisation du répertoire en premier lieu.

Rappel des thèmes à étudier : exemple sur la Gare, les Fontaines,
les Commerces, numérisation à la Mairie de Saillans en dehors des horaires
d'ouverture : *samedis matin*.

Urbanisme rédigé par M. Gueymard et mis en forme numérique par Vincent David (Saillans_2.000 ans d'urbanisme)

Livre de Eric Peyrard petit fils de Maurice Peyrard, compilation des articles de son grand-père (éditeur Ampelos).

X/ Place du Fossé - côté Ouest + côté Est :

Place du Fossé côté Ouest

- Empêcher le stationnement des voitures
- Fresque
- Plantes grimpantes
- Accrochage divers
- Mise en place de l'expo. « « Avant Après » » avec des explications
- Sculptures du symposium

Plutôt de la décoration que des vélos et / ou des motos.

Exposition réussie dimanche 1 septembre du photographe Salgado et présentation du film de Salgado/Wim Wenders : « Le Sel de la Terre » qui sera projeté le samedi 7 septembre 2024 à 20 H. au Temple de Saillans.

Fresque :

Fresque en trompe l'œil avec réflexion sur les 2 murs + réflexion sur l'usage de la parcelle.

Expositions temporaires.

Penser un aménagement global avec les 2 espaces Est et Ouest.

Vincent propose un cadre de travail des réflexions pour un programme.

Méthologie / rencontre avec Antoine Daublain, Chargé de Projets à

la Mairie d'Aouste-sur-Sye :

Aouste : choix d'une fresque par une commission ad-hoc et initiée par 1 élu très motivé.

Aouste : la fresque et les travaux liés étaient suivis par Antoine Daublain donc

hors marché de maîtrise d'œuvre.

3 Composantes :

- Humains = commerçants, riverains, d'autres habitants

- Artistique : choix de l'artiste : possibilités diverses : Vincent Ducaroy (Bourgoin-Jaillieu), Sorry Graffity (Valence), Benoit Imbert, Vincent Lansade

- Technico-administratif choix par exemple du type de peinture de la Fresque – autorisations d'urbanisme - Choix des entreprises-Suivi chantier

Quels sont les murs à orner :

Le mur Est de la place Est se voit bien de la Terrasse du Café des Sports.

Traitement préalable des murs :

Murs humides : piquer, faire un enduit à la chaux et mettre une zinguerie sur les rives (consultation possible de Monsieur Lang à Romans)

Saillans : drainage indispensable en pied de façade ; un façadier est à même d'estimer si les murs sont humide ou non.

Peinture de la fresque :

La peinture minérale est garantie 20 ans (Ducaroy) et la seule possible sur un revêtement à la chaux. Les pigments minéraux sont plus colorés et la lumière a moins d'influence sur les contrastes.

Le vernis anti tag ne se pose pas sur la peinture minérale.

La municipalité souhaitait que plusieurs projets lui soient proposés.

Réaliser des fresques sur des murs humides et donc à traiter, amène à la réflexion d'autres projets.

Echanges :

Question Fait-on une fresque :

Ne pas lier les 2 côtés Est et Ouest

Utilisation la parcelle de 85 m² en tant de surface commerciale ?

Les Jeunes Chefs doit rester un commerce. Jurisprudence : pas les étages.

Gérard Verger : propose d'acheter le restaurant

Vincent : Demander à un concepteur de concilier commerce et utilisation publique et concevoir une fresque avec les 2 utilisations.

Joëlle question sur cet espace : y transférer la terrasse du Café des Sports.

Réponse préserver les Commerces à préserver.

Le deal serait d'y mettre la Fontaine.

Piste : végétaliser les murs avec bandes drainantes.

Garder l'idée d'exposition itinérante en plus de la Fresque.

Proposition d'installer des bâches / Tentures d'extérieur

Approcher Les propriétaires : NON

Faire chiffrer ce qui pourrait être un projet :

Trouver quelqu'un pour prochaine réunion : contacter « Coliombe »

A Saillans : Contacter Coliombe

Qu'est-ce qu'on veut pour cet espace ?

Il faut choisir un aménageur.

Remarque en info de participants : la décision de combler le puits et les caves a été prise par la municipalité sous la pression de Jean Gautheron, par ailleurs propriétaire de la maison mitoyenne au Sud.

Le comblement du puits peut être une des raisons de l'humidité du mur de la parcelle

L'aménagement qui sera présenté lors de la réunion du 24 février 2025 sera mis en place avant l'été 2025 :

2 bancs à assises en lattes de bois ;

2 racks à vélos de 3 appuis à vélos chacun ;

1 ou 2 cimaises installées au sol pour des affichages temporaires.

XI/ Panneaux patrimoine - photos historiques :

Maryse a présenté des photos des panneaux historiques de Luc-en-Diois

Ce circuit de 46 photos sur plaques métalliques, avec QRcodes, N° de repérage et date de la photo, date de 2014.

Il a été porté par l'Association Voconces Anim'. Luc n'a pas oublié qu'elle était un des pôles/capitales des Voconces avant le transfert à Die par l'occupant romain.

Le livret a été réalisé avec le concours de l'Office du Tourisme de Luc-en-Diois.

C'est le résultat d'un travail historique de fond.

L'association VAS (Vivre à Saillans) n'est pas intéressée.
Le projet est mis en attente.

Cela n'empêche pas de numériser au Forum les collections, en haute définition, avec un texte explicatif pour chaque photo.

En effet Mémoire de la Drôme dispose de beaucoup de documents mais la mairie adhérente ne dispose que de 3 documents par an en haute définition.

Le choix des documents à demander reste ouvert au CoCon Patrimoine.

XII/ Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine et Projet Point I / Gare / Passerelle :

A) Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine

Non abordé le 9 octobre 2024-en stand-by :

Carole Marcel de l'O.T. est fortement intéressée.

Dans le Memento de la Commission Embellissement :

Carine Marande est chargée de mission pour le soutien technique et financier pour les Musées et Maisons de Patrimoine (Maisons Thématiques).

B) Projet Point I / Gare / Passerelle

La surface d'ombrières photovoltaïques proposée est de 540 m²

Le nombre de places de parking proposé est de 60 places avec un retournement côté Est.

En fait 40 places seront créées si on déduit les places enlevées au Point I.

Etudes : 2024_2025

Travaux : 2026.

Vincent expose :

Le projet est une porte (passage d'un état à un autre – signal entrée du centre bourg – au-delà de son aspect purement fonctionnel).

Idée/proposition : panneaux solaires sur rampe et passerelle, question à poser au Cabinet Valentin Poirson ?

Impossible à la vue de la volonté commune d'alléger au maximum les lignes.

Le projet APS a été présenté également aux services départementaux, à Madame Bourgon (ABF) et au Paysagiste Conseil de

l'Etat.

Il a été modifié en fonction des remarques.

--- HORS Ordre du jour : pour rappel ---

XIII/ Symposiums 2024 :

Symposium

Proposition d'installer la Statue du Bouquetin (200 kg) : propositions à la suite du Symposium (Couleur et Volume)

- Banc chemin de la Tour
- Jardin public
- Talus de l'Office du Tourisme

En 2026 : possibilité d'installer d'autres statues du prochain Symposium

Thème du prochain Symposium à proposer, ce thème sera proposé fin 2025 aux artistes afin qu'ils travaillent dessus.

XIV/ Ecran de vidéo-projection et Patrimoine

Immatériel :

Proposition mettre l'écran à la salle des Fêtes (récupéré des écoles).

Proposition de Gérard Verger : Patrimoine immatériel :

Métiers anciens et ceux qui perdurent.

Exemple : chasse d'eau en fonte « Bonnard » chez Vincent et aussi

chez Maryse.

Retrouver les histoires de vie.

Comment était la vie à Saillans.

Reste du matériel, des photos, des reconstitutions etc...des
pressoirs...

Photos des usines de Saillans avec les employés (retrouver les documents extraits pour Mémoires de Soie et demander les autorisations liées au droit d'auteur).

Gérard Verger : patrimoine du futur ; constituer aujourd'hui le patrimoine de demain.

Prochaine réunion, le 2025 à 18 H.

Je propose de faire les futures réunions, le vendredi soir à 18 H ou 19 H, en fonction des tenues ou non de pléniers qui sont liés eux, aux séances du Conseil Municipal les jeudis,

afin d'ouvrir le CoCon à des personnes disponibles seulement le week-end.